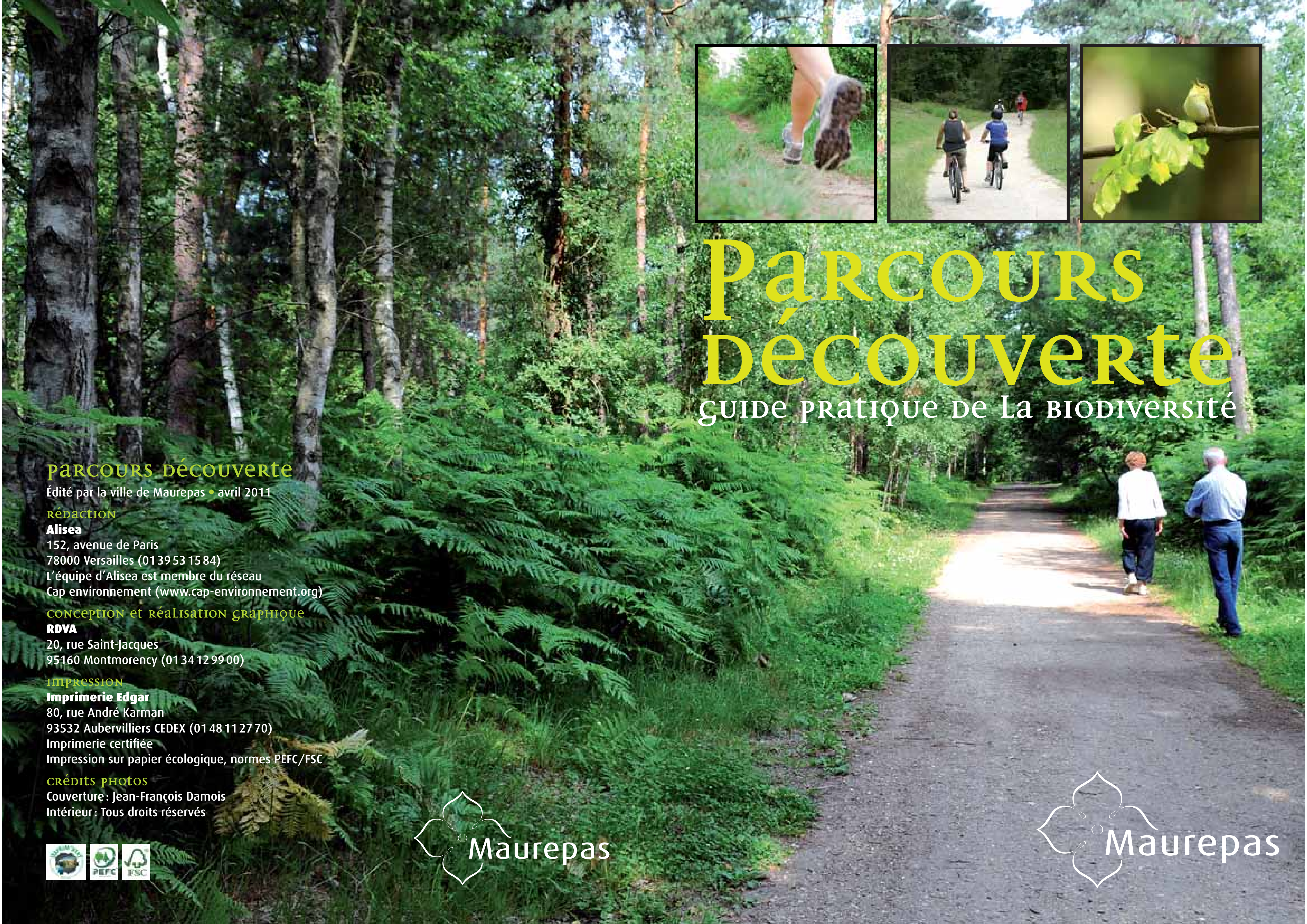
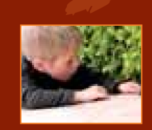


parcours découverte
Édité par la ville de Maurepas • avril 2011
rédaction
Alisea
152, avenue de Paris
78000 Versailles (01 39 53 15 84)
L'équipe d'Alisea est membre du réseau
Cap environnement (www.cap-environnement.org)
conception et réalisation graphique
RDVA
20, rue Saint-Jacques
95160 Montmorency (01 34 12 99 00)
impression
Imprimerie Edgar
80, rue André Karman
93532 Aubervilliers CEDEX (01 48 11 27 70)
Imprimerie certifiée
Impression sur papier écologique, normes PEFC/FSC
crédits photos
Couverture : Jean-François Damois
Intérieur : Tous droits réservés

sommaire

4 Repères



6



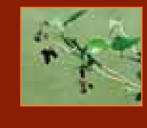
Parcours n° 1 : tout public

16



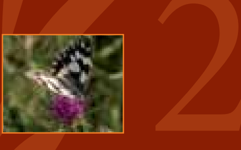
Parcours n° 2 : intermédiaire

Parcours n° 3 : sportif



20

24



édito

Maurepas s'attache depuis de nombreuses années à la préservation de l'environnement. L'intégration du volet environnemental dans le PLU et sa prise en compte dans les projets d'aménagement, l'élaboration d'un Agenda 21 local, l'acquisition d'espaces naturels sensibles, la création de la jachère florale ou encore la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts (0 % produits phytosanitaires, paillage, fauchage tardif...) en sont de bons exemples.

Le diagnostic biodiversité, réalisé en 2010, montre un territoire communal riche en espèces animales et végétales. Afin de protéger cette biodiversité, la commune a engagé cette année des actions pédagogiques destinées au plus grand nombre : la mise en place d'un réseau d'observateurs de la biodiversité, l'organisation de soirées-débats et la publication de ce guide de la biodiversité.

Ce dernier a pour objectif de faire découvrir la biodiversité et d'apprendre des gestes simples pour la protéger. Il se compose de 3 éléments :

→ Un guide pratique : à destination de l'ensemble de la population (en habitat pavillonnaire comme en collectif), il explique le rôle de différents éléments charnières de la biodiversité ainsi que les gestes à adopter pour l'améliorer.

→ Un guide découverte : il est proposé de découvrir la biodiversité du territoire à travers 3 parcours ponctués de points d'observation.

→ Des fiches qui présenteront succinctement les caractéristiques de quelques espèces (identification, distribution sur le territoire, habitat, reproduction, tendances et menaces, statut de protection et de rareté).

L'ensemble de ce guide de la biodiversité sera disponible en version papier à l'Hôtel de Ville et téléchargeable sur le site internet de la Commune *(www.maurepas.fr)*.

Avec mes remerciements aux services municipaux et à Christian Guillot, Conseiller municipal, pour son investissement.

Bonne lecture !

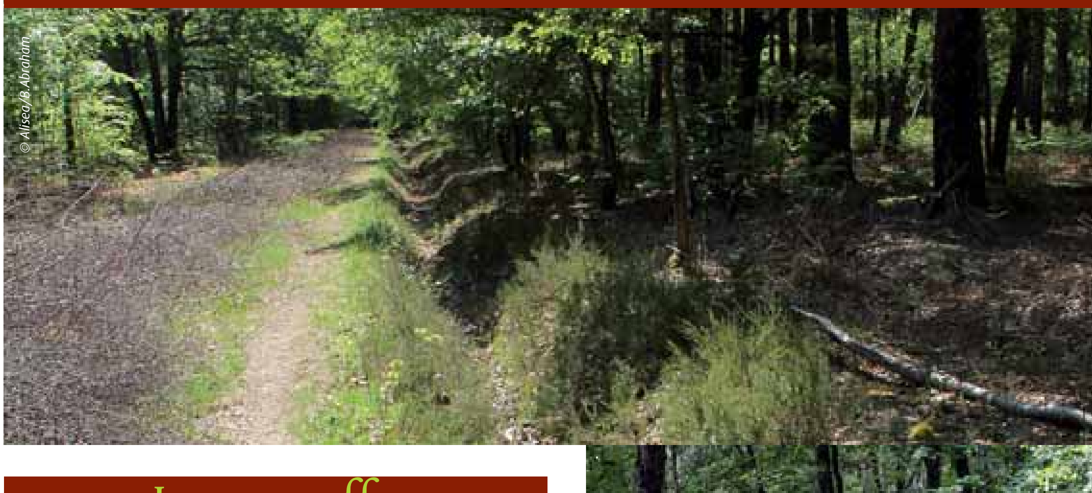


Lucile METTETAL

Adjointe au Maire au Développement durable,
Aménagement urbain, PLU, Environnement, Énergie.



Repères



© Aliseo/B.Abraham

Quelques chiffres

- La superficie de la Ville de Maurepas est de **830 ha.**
- Les espaces naturels et espaces verts occupent **plus de la moitié** de la surface de son territoire (430 ha) !
- Avec ses **117 ha**, la forêt domaniale de Maurepas est le plus grand espace boisé de la Ville.
- La Courance traverse la Ville sur près de **3 km**.
- Le bassin de la Courance est un vaste plan d'eau de **5 ha**.
- Le diagnostic biodiversité a permis d'identifier plus de **300** espèces végétales, plus de **60** espèces d'oiseaux, plus de **60** espèces d'insectes, **7** espèces d'amphibiens, **20** espèces de mammifères...
- Parmi ces **espèces**, plusieurs sont **rares** et/ou **protégées**. D'autres sont envahissantes.

Pourquoi et pour qui ?

Le territoire communal est riche d'espaces et d'espèces diversifiés. Il vous est proposé de **découvrir la biodiversité, d'apprendre à l'observer, la connaître, la comprendre, l'apprécier et la préserver à travers ce guide**.

Ce guide se veut « tout public ».



Parcours découverte : mode d'emploi

Ce guide est destiné à **accompagner les promeneurs lors de leur découverte de la biodiversité** du territoire Maurepasien.

Trois parcours de découverte vous sont proposés ; laissez vous guider par ce document et les points numérotés tout au long des parcours.

À chacun de ces points sont associées illustrations et informations sur les habitats, la faune et la flore.





POUR LE RESPECT DE LA NATURE, QUELQUES RÈGLES S'IMPOSENT



Ne cueillez aucune fleur, n'arrachez aucune plante. Certaines d'entres elles sont rares et/ou protégées et la cueillette peut compromettre la survie de l'espèce (certaines espèces peuvent faire l'objet d'un arrêté préfectoral interdisant ou limitant leur ramassage).



Restez sur les sentiers, pour limiter le piétinement des espèces et l'érosion des sols.

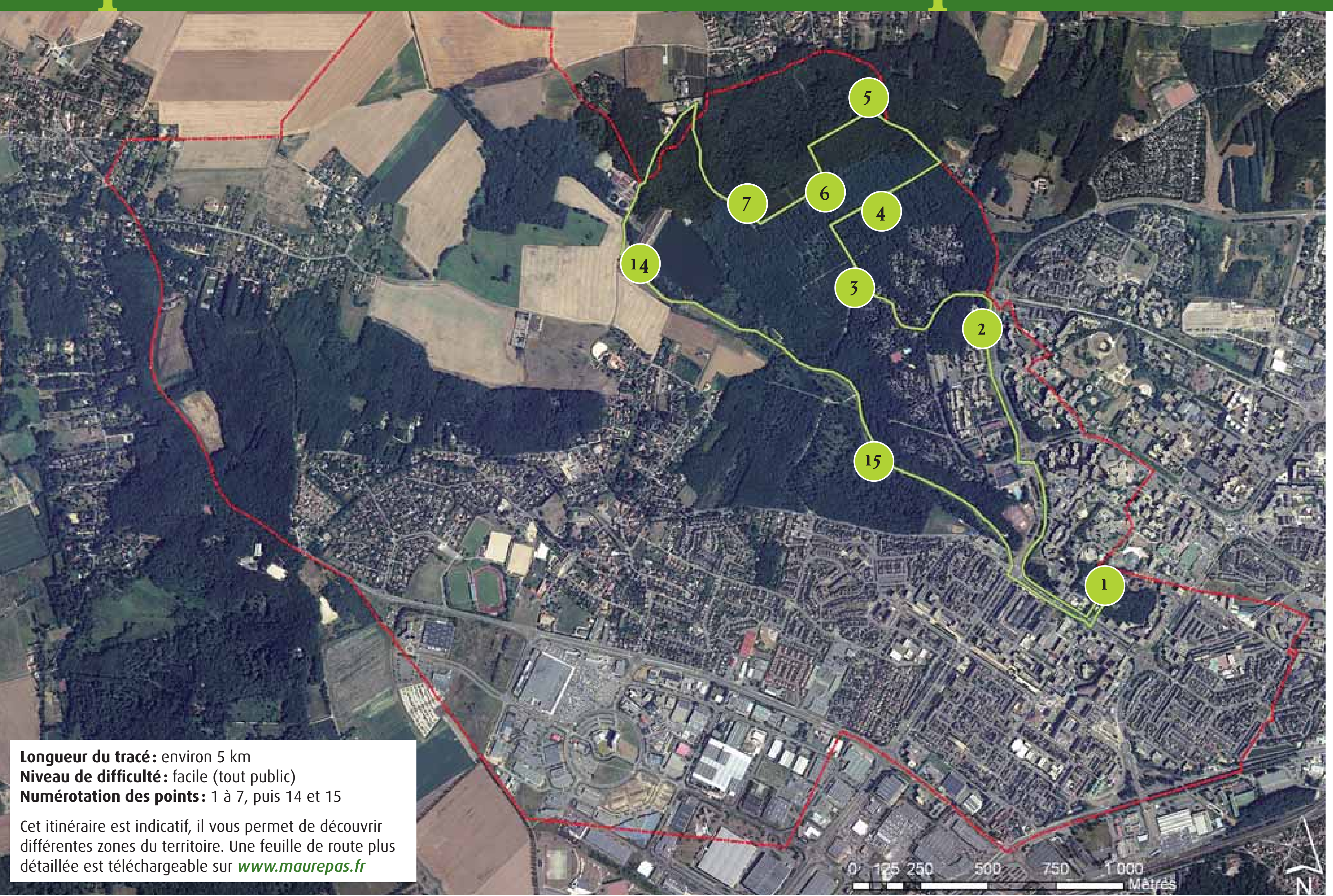


Évitez le bruit (cris, émissions sonores) pour limiter le dérangement des espèces animales.



N'abandonnez pas vos déchets dans la nature, emportez-les avec vous.

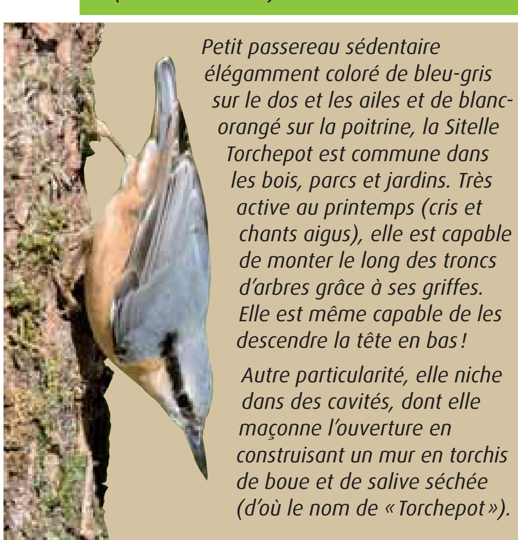
parcours n° 1 : tout public



Longueur du tracé : environ 5 km
Niveau de difficulté : facile (tout public)
Numérotation des points : 1 à 7, puis 14 et 15

Cet itinéraire est indicatif, il vous permet de découvrir différentes zones du territoire. Une feuille de route plus détaillée est téléchargeable sur *www.maurepas.fr*

LA SITTELLE TORCHEPOT
(SITTA EUROPAEA)



Petit passereau sédentaire élégamment coloré de bleu-gris sur le dos et les ailes et de blanc-orangé sur la poitrine, la Sitelle Torchepot est commune dans les bois, parcs et jardins. Très active au printemps (cris et chants aigus), elle est capable de monter le long des troncs d'arbres grâce à ses griffes. Elle est même capable de les descendre la tête en bas !

Autre particularité, elle niche dans des cavités, dont elle maçonne l'ouverture en construisant un mur en torchis de boue et de salive séchée (d'où le nom de « Torchepot »).

Vous êtes dans le **bois de Nogent**. Il s'agit d'un petit boisement cerné par l'urbanisation et à vocation principalement récréative. La biodiversité n'y est pas très développée mais on peut y rencontrer quelques espèces animales et végétales communes.

Le boisement est composé de Hêtres, Chênes, Charmes, sur lesquels on retrouve parfois le Lierre grimpant *(Hedera helix)*.

La Sitelle Torchepot, le Pinson des arbres ou encore la Mésange charbonnière sont des espèces qui s'accommodent de la présence de l'homme et que l'on peut facilement observer ou entendre, notamment au printemps.



LE LIERRE GRIMPANT *(HEDERA HELIX)*

Il est injustement considéré comme un parasite de l'arbre, alors qu'en réalité, il ne l'utilise que comme un support. Il n'affecte pas la croissance de l'arbre et dans certains cas, il agit même comme un protecteur en évitant les effets du soleil sur l'écorce de certaines essences sensibles.

Par ailleurs, il joue un rôle important à la fois pour les insectes pollinisateurs en offrant une floraison très tardive (automne) et pour les oiseaux en offrant des baies abondantes au cœur de l'hiver, quand la nourriture vient à manquer.


© Aliséa/B.Abraham

Vous êtes sur le **boulevard du Rhin**. Les grands axes et notamment le boulevard du Rhin, bénéficient de larges accotés arborés et enherbés. Sur ces espaces et sur d'autres en ville, la Commune a décidé d'engager une politique de gestion différenciée, avec pour objectif de favoriser la biodiversité.

La gestion différenciée consiste notamment à laisser en ville des zones où la végétation n'est pas fauchée ou tondue régulièrement.

Ce mode de gestion est très favorable à la biodiversité car il permet :

- aux plantes sauvages de faire leur cycle complet (développement, floraison, formation des graines...),
- aux insectes pollinisateurs de bénéficier de fleurs sauvages et aux autres insectes de profiter d'un couvert végétal,
- aux oiseaux insectivores de pouvoir se nourrir des nombreux insectes.

Au final, c'est tout un écosystème qui est recréé.


© Aliséa

point n° 3 : forêt domaniale de Maurepas

Vous êtes dans la **forêt domaniale de Maurepas**, gérée par l'ONF. Les arbres qui la composent ici sont diversifiés : Chênes, Hêtres, Pins…

Le secteur où vous vous trouvez est une « chênaie sessiliflore » (zone forestière se développant principalement sur des sols acides et composée en partie de Chênes sessiles – *Quercus petraea*, accompagnés d'autres espèces telles que le Châtaignier – *Castanea sativa*). Certains Chênes sessiles offrent un port particulier : une hauteur limitée et des branches presque horizontales et très étalées. Cela témoigne des conditions difficiles de sol (sol acide et drainant).



LE CHÊNE SESSILE *(QUERCUS PETRAEA)*

Le Chêne sessile (appelé aussi Chêne rouvre) est un arbre commun de nos forêts (on y trouve aussi le Chêne pédonculé – Quercus pedonculata*).*

Le Chêne est un arbre qui symbolise la puissance et force le respect par la noblesse de son bois, sa dureté et la longévité qu'il peut atteindre.

Ainsi, le Chêne sessile peut dépasser les 500 ans et atteindre 30 à 35 mètres (avec des conditions de sol favorables).

Les fruits qu'il produit (les glands) sont très appréciés du Sanglier, mais aussi du Pigeon ramier et du Geai des chênes. Ce dernier, disperse ses réserves de glands au sol et favorise ainsi le développement des Chênes.

Les chênaies sessiliflores sont assez abondantes en Île-de-France et elles bénéficient d'un niveau de protection important. Cet habitat est naturellement très pauvre d'un point de vue de la flore.

En revanche, on peut y observer et y entendre des oiseaux peu communs, tels que le Pouillot siffleur.

LE POUILLOT SIFFLEUR
(PHYLLOSCOPUS SIBILATRIX)

Petit passereau, aux ailes et au dos vert jaunâtre et à la poitrine jaune et blanche, il se distingue par son sourcil jaune éclatant.

Espèce relativement exigeante en matière d'habitat, on la retrouve uniquement au printemps et en été dans des formations de vieux Chênes ou de grands Hêtres aux sous-bois dégagés et aux sols couverts d'un humus de feuilles mortes.

Le Pouillot siffleur doit son nom à son chant particulier. Il est classé vulnérable dans la liste rouge UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) des oiseaux nicheurs menacés de métropole et nicheur peu commun en Île-de-France.

© Jean-Michel Fenerole

Pour de plus amples informations sur la forêt :
www.onf.fr

point n° 4 : fossés drainants

La forêt domaniale de Maurepas a fait l'objet d'aménagements destinés à drainer certains secteurs humides. Ainsi, vous pouvez observer des **fossés drainants** le long de certains chemins.

Dans ces fossés, subsistent des espèces typiques des landes humides (formations végétales qui devaient occuper une plus grande partie des lieux avant les travaux de drainage) telles que la Scorzonère des prés ou encore la Bruyère à quatre angles, que vous pouvez observer au printemps et en été.

Les Landes humides constituent un habitat d'intérêt communautaire, c'est-à-dire qu'ils sont protégés par la réglementation européenne dans le cadre de la politique « Natura 2000 ».

LA SCORZONÈRE DES PRÉS
(SCORZONERA HUMILIS)



© Aliséa/B.Abraham

Plante vivace des marais, prés et bois humides, dont la fleur jaune rappelle celle des Pissenlits.

La Scorzonère des prés est une plante dont les racines sont consommables en légumes (proche du Salsifis).

L'espèce est globalement menacée dans tout le bassin parisien et inscrite sur la liste rouge des espèces menacées d'une région voisine (Haute-Normandie).

LA BRUYÈRE À QUATRE ANGLES
(ERICA TETRALIX)

La Bruyère à quatre angles est un sous-arbrisseau héliophile (qui apprécie un bon ensoleillement) poussant sur sols acides (sables, limons, tourbes) et très humides. Dans des conditions favorables de sol et de lumière, elle peut former un tapis important. En été, elle s'orne de petites fleurs roses en forme de grelots.

Dans certaines régions, le bois de sa racine était utilisé pour confectionner des pipes et des manches de couteau.

L'espèce est globalement menacée dans tout le bassin parisien.



© Aliséa/B.Abraham



En limite du territoire communal, vous êtes à la **mare aux sangliers**. Cette petite mare est le refuge d'une flore et d'une faune diversifiée, avec notamment plusieurs espèces d'amphibiens : Grenouille rousse, Grenouille agile, Triton palmé. La Salamandre tachetée se reproduit également dans cette mare.

Ces amphibiens sont surtout actifs au tout début du printemps et principalement de nuit.



LA SALAMANDRE TACHETÉE
(SALAMANDRA SALAMANDRA)

Aisément reconnaissable à ses couleurs (noir et jaune vif), la Salamandre tachetée est un amphibien (et non pas un reptile comme pourrait le laisser penser sa forme de lézard !) qui vit principalement dans les boisements, pourvu qu'elle y trouve mares, ornières ou sources pour y déposer ses larves. Car contrairement aux autres amphibiens, la Salamandre tachetée pond des larves et non des œufs.

Comme d'autres animaux, elle a fait l'objet de nombreuses croyances et légendes. Ainsi, au Moyen-Âge, on disait d'elle qu'elle était diabolique et qu'elle naissait dans le feu. Associée à la puissance du feu, François 1er l'avait adopté comme blason sur son étendard.

L'espèce est protégée par la réglementation française.


© Aliséa

LA GRENOUILLE AGILE
(RANA DALMATINA)

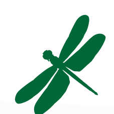


La Grenouille agile est de couleur brun pâle/beige, avec un museau triangulaire et plutôt pointu. Ses pattes arrières sont très longues et lui permettent ainsi de faire des bons de près de 2 mètres ! D'où son nom.

C'est une espèce de plaine, très forestière dont la présence est généralement liée aux boisements et fourrés.

Elle se reproduit dans les mares forestières et parfois les étangs. Son chant est plus discret que celui de ses cousines les Grenouilles vertes.

Elle est protégée par la réglementation française et européenne.



Vous êtes à la **mare aux biches**. La mare aux biches est une petite mare tourbeuse logée au cœur de la forêt domaniale de Maurepas. Certaines mares tourbeuses constituent un habitat d'intérêt communautaire, c'est-à-dire protégé par la réglementation européenne dans le cadre de la politique « Natura 2000 ». Au printemps et en été, on peut observer Grenouilles rousses et Grenouilles agiles, Crapaud commun, mais aussi des odonates (libellules) telles que la Petite nymphe à corps de feu, qui aime à se poser sur le Trèfle d'eau ou sur l'Utriculaire citrine.

LE TRÈFLE D'EAU
(MENYANTHES TRIFOLIATA)

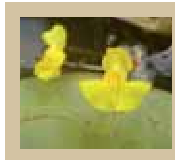

© Aliséa/B. Abraham

Le Trèfle d'eau est une plante vivace aquatique aux tiges épaisses et aux feuilles composées de trois folioles (d'où son nom de Trèfle d'eau). Elle se développe dans les marais, prés tourbeux, mares et étangs.

Les fleurs, à cinq pétales en étoile, sont blanches et roses.

L'espèce est globalement menacée dans tout le bassin parisien et protégée dans les régions voisines de Haute-Normandie et de Picardie.

L'UTRICULAIRE CITRINE
(UTRICULARIA AUSTRALIS)



L'Utriculaire citrine est une plante vivace sans racines, qui se développe dans les mares et plans d'eau.

Il s'agit d'une plante carnivore. Elle capture larves d'insectes et protozoaires (animaux microscopiques à une seule cellule) avec ses « utricules » (organes en forme de petits sacs).

L'espèce est réglementairement protégée en Île-de-France et indicatrice de zone d'intérêt écologique en Île-de-France.

POINT N° 7 : LANDES SÈCHES



Vous êtes en limite de versant, sur une zone où se développe la Bruyère cendrée, plante typique des landes sèches. Les **landes sèches** constituent un habitat d'intérêt communautaire, c'est-à-dire protégé par la réglementation européenne dans le cadre de la politique « Natura 2000 ». Les déboisements et chutes d'arbres sont bénéfiques à cette formation végétale qui nécessite un fort ensoleillement.

LA BRUYÈRE CENDRÉE *(ERICA CINEREA)*

La Bruyère cendrée est un sous-arbrisseau héliophile (qui apprécie un bon ensoleillement) poussant sur sols acides (sables, limons, tourbes).

Ses petites fleurs rouges violacées donnent aux sous-bois, de l'été jusqu'au début de l'automne, des paysages très colorés.

Elle possède des vertus antiseptiques et diurétiques.



Le **bassin de la Courance** est un vaste plan d'eau destiné à la régulation du ru de la Courance. Bien que totalement artificiel, il n'en est pas moins dépourvu d'intérêt pour la biodiversité.

Au contact de la forêt domaniale de Maurepas, on remarque une formation végétale essentiellement composée d'Aulnes et de Saules. Il s'agit de la forêt alluviale (de bord de cours d'eau). Les forêts alluviales constituent un habitat d'intérêt communautaire, c'est-à-dire protégé par la réglementation européenne dans le cadre de la politique « Natura 2000 ».

LA STERNE PIERREGARIN
(STERNA HIRUNDO)

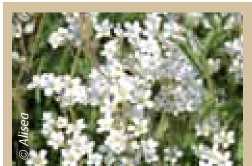
La Sterne pierregarin est un élégant oiseau aux longues ailes et au vol gracieux parfois confondue avec la Mouette. Sa couleur dominante est le gris et le blanc, mais le dessus de sa tête est noir, son bec est rouge, terminé par une pointe noire.

Elle niche sur certains plans d'eau de la région. Au printemps et en été, elle fréquente le bassin de la Courance où elle vient pêcher de petits poissons. Elle plonge de manière spectaculaire pour les attraper.



Elle est protégée par la réglementation française et européenne et indicatrice de zone d'intérêt écologique en Île-de-France.

LA SAXIFRAGE GRANULEUSE
(SAXIFRAGA GRANULATA)



La Saxifrage granuleuse se développe sur la digue du bassin de la Courance. Les fleurs blanches de plus d'1 cm apparaissent en mai au sommet de tiges velues et presque sans feuilles. Dentées et arrondies en rein, les feuilles forment une rosette à la base de laquelle on détecte des bulbilles (sorte de petit ail). Elle est peu fréquente en Île-de-France.

Sur la digue, au printemps, des espèces de prairies fleurissent telles que la Centaurée noire ou encore la Saxifrage granulée.

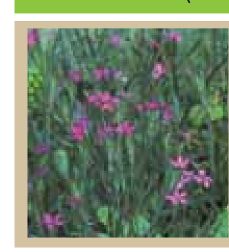
En période de migration (à l'automne et en fin d'hiver) il n'est pas rare d'y rencontrer des oiseaux en halte migratoire tels que le Canard souchet ou la Sarcelle d'hiver. Le Héron cendré, le Grèbe huppé et le Canard colvert y sont visibles très régulièrement et avec un peu de chance, vous pourrez peut-être observer au printemps et en été, la Sterne pierregarin.

Vous longez la **Courance**, dont l'émergence est localisée quelques dizaines de mètres en amont, proche du carrefour Boulevard du Rhin/Avenue de Normandie. Une réflexion sur le réaménagement de ses berges, prenant en compte la biodiversité, est en cours.

Vous pourrez peut-être y observer la Bergeronnette des ruisseaux, mais aussi la Libellule fauve (qui fréquente également les abords du bassin de la Courance) ainsi que plusieurs espèces de papillons qui apprécient la végétation luxuriante de ses berges.

De l'autre côté du chemin, la lisière sableuse de la forêt domaniale de Maurepas permet le développement d'une jolie plante : l'Armoirie.

L'ARMOIRIE *(DIANTHUS ARMERIA)*



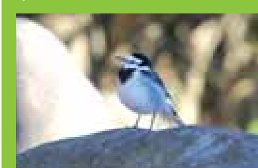
L'Armoirie (appelée aussi Œillet velu) est une plante bisannuelle des bois clairs et lisières qui apprécie les sols sableux.

De la même famille que les Œillets que l'on peut trouver dans les jardins, l'Armoirie se distingue par une fleur plus petite, de couleur rose-rouge.

L'espèce est assez localisée en Île-de-France et considérée comme menacée dans plusieurs régions voisines.

LA BERGERONNETTE DES RUISSEAUX
(MOTACILLA CINEREA)

De couleur grise et jaune, la Bergeronnette des ruisseaux, comme son nom l'indique, apprécie les ruisseaux et est dépendante de l'eau courante. Elle niche le long des torrents, ruisseaux et rivières, aussi bien en milieu boisé qu'en milieu ouvert.

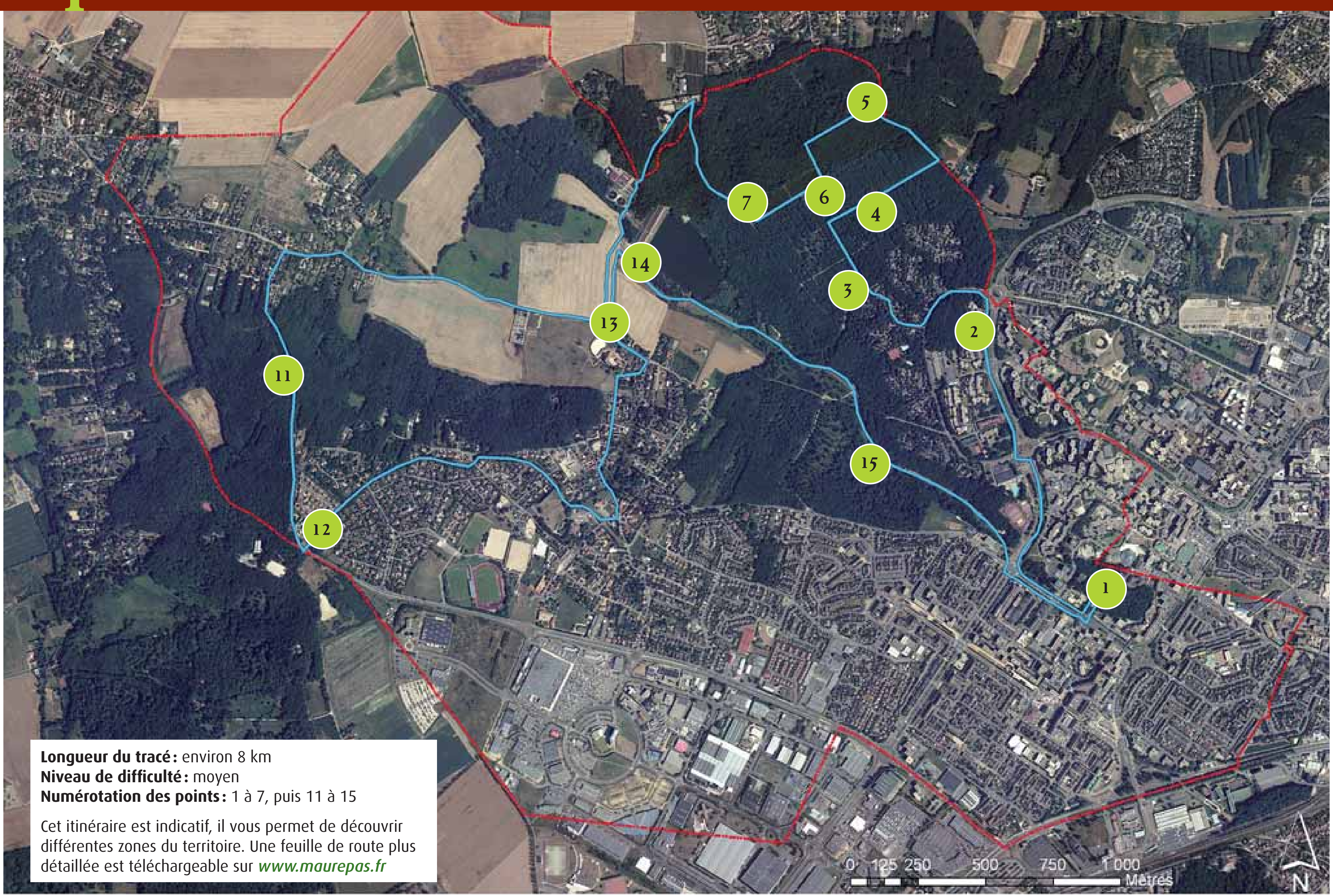


Elle fréquente les abords de la Courance.

La Bergeronnette des ruisseaux est une nicheuse rare en Île-de-France. Elle est protégée par la réglementation française et indicatrice de zone d'intérêt écologique en Île-de-France.



parcours n° 2 : intermédiaire



Longueur du tracé : environ 8 km
Niveau de difficulté : moyen
Numérotation des points : 1 à 7, puis 11 à 15

Cet itinéraire est indicatif, il vous permet de découvrir différentes zones du territoire. Une feuille de route plus détaillée est téléchargeable sur *www.maurepas.fr*

POINT N° 11 : BOIS PRUDHOMME

➲ **Points 1 à 7 :** *voir parcours 1, pages 8 à 13*

Le **bois Prudhomme** est un boisement qui s'intègre dans un espace forestier plus vaste, s'étalant au sud vers la forêt domaniale de Rambouillet.

Les espèces d'oiseaux y sont diversifiées : Merle noir, Mésange charbonnière, Mésange bleue, Sitelle torchepot ou encore Pic épeiche et Pic vert.

Au printemps, tôt le matin, vous pouvez entendre (et peut-être même voir) le discret Roitelet triple-bandeau.

LE ROITELET TRIPLE-BANDEAU
(REGULUS IGNICAPILLA)



Tout petit oiseau (il ne pèse pas plus de 7 g) qui arbore des bandeaux blancs, noirs et jaunes (rouges chez le mâle), d'où son nom.

Le Roitelet triple bandeau est moins dépendant des conifères que son cousin le Roitelet huppé. Il apprécie les forêts de feuillus ou mixtes, notamment les boisements mal entretenus où le Lierre abonde, ainsi que les strates arbustives en sous-bois denses.

Il est protégé par la réglementation française et nicheur peu commun en Île-de-France.

POINT N° 12 : RIGOLES DU ROI



Les **rigoles du roi** sont d'anciens fossés drainants (rigoles) s'inscrivant dans un réseau initialement destiné à l'alimentation en eau du Château de Versailles. Il ne subsiste aujourd'hui sur le territoire de Maurepas qu'une partie de ce réseau sous forme d'espaces verts et de fossés temporairement en eau.

Quelques bornes ornées de la fleur de Lys sont encore visibles.

Au début du printemps, dans les petits fossés où l'eau se maintient, vous pourrez observer le Triton palmé, tapi sur le fond.

Les oiseaux qui ne craignent pas la proximité de l'homme se font entendre : Verdier, Moineau domestique, Rouge-queue noir, Tourterelle turque...

LE TRITON PALMÉ *(LISSOTRITON HELVETICUS)*



Le Triton palmé est un triton de petite taille (entre 50 et 90 mm). Chez le mâle, la queue se termine par un filament et les pattes arrières sont entièrement palmées.

Il est parfois présent de manière très abondante dans les fossés et les mares.

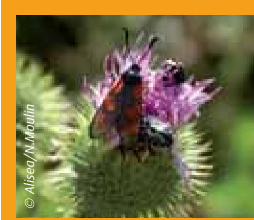
Comme tous les amphibiens, il est malheureusement victime de la route à la fin de l'hiver, lorsqu'il regagne ses lieux de reproduction.

Il est protégé par la réglementation française.

POINT N° 13 : PRAIRIES

Le territoire communal possède encore des **prairies**, principalement destinées au pâturage des chevaux.

LA ZYGÈNE DE LA FILIPENDULE
(ZYGAENA FILIPENDULAE)



Insecte aux ailes noires et rouges, c'est la plus répandue des zygènes franciliennes. Elle se rencontre dans les endroits steppiques, les clairières, les lisières, les coupes forestières. Ses plantes-hôtes (sur lesquelles elle se développe) sont les Trèfles, les Lotiers, les Véroniques, la Filipendule...

Autrefois très abondante partout en Île-de-France, l'espèce est de nos jours en assez forte régression, avec un morcellement important de son aire de répartition.

L'espèce est indicatrice de zone d'intérêt écologique en Île-de-France.

Les prairies, lorsqu'elles ne sont pas surpâturées ou fauchées trop régulièrement, accueillent une faune et une flore diversifiée. Ainsi, la végétation présente dans les prairies autour du cimetière permet le développement d'insectes variés, dont la Zygène de la filipendule.

Quelques oiseaux qui apprécient les milieux ouverts de type prairiaux, entrecoupés de haies et de friches, sont à noter, tel que le Tarier pâtre.

LE TARIER PÂTRE *(SAXICOLA RUBICOLA)*

Le Tarier pâtre est un petit passereau dont le mâle est paré de couleur noire, blanche et rousse. On peut l'observer au printemps et en été.

© Aliseo/B.Abraham

Il apprécie les landes, prés, friches agricoles, tant qu'il y trouve des perchoirs (poteaux, arbustes) où se poser.

Il est nicheur peu commun en Île-de-France.

➲ **Points 14 et 15 :** *voir parcours 1, pages 14 et 15*



parcours nº 3 : sportif



Longueur du tracé : environ 9 km
Niveau de difficulté : assez difficile
Numérotation des points : 1 à 15

Cet itinéraire est indicatif, il vous permet de découvrir différentes zones du territoire. Une feuille de route plus détaillée est téléchargeable sur *www.maurepas.fr*

➲ **Points 1 à 7 :** *voir parcours 1, pages 8 à 13*

Vous pénétrez sur une partie du territoire maurepasien dédié à la **grande culture**. Sont ici produits blé, maïs, colza. Les pratiques agricoles actuelles (épandage d'engrais, uniformisation de l'espace, utilisation de produits biocides tels que les désherbants) en grande culture sont assez défavorables à la biodiversité. Les Coquelicots, Matricaires, Bleuets y sont devenus rares. On ne les trouve plus que ponctuellement, notamment sur les bords de chemin. La faune et la flore y sont peu diversifiés.

Toutefois, et notamment dans les zones laissées en jachère, on peut encore observer des espèces animales typiques de la plaine telles que la Perdrix grise, le Faucon crécerelle, le Lièvre ou encore le Bruant jaune.

LE BRUANT JAUNE
(EMBERIZA CITRINELLA)



Petit passereau de couleur jaunâtre, le Bruant jaune apprécie les plaines agricoles avec haies et arbres, les lisières boisées, les boisements épars.

Il aime à se percher en haut d'un arbrisseau pour chanter au printemps.

Il est protégé par la réglementation française et nicheur commun en Île-de-France, bien que classé vulnérable sur la liste rouge de l'Union Internationale de Conservation de la Nature (UICN) concernant les oiseaux nicheurs menacés de France.

Après avoir traversé le **bois du fond de Saint-Sauveur**, le ru de Maurepas se dirige vers la plaine agricole. Son cours a été recalibré en un tracé rectiligne.

Le bois du fond de Saint-Sauveur est un boisement alluvial (de bord de cours d'eau) dans lequel on trouve des essences qui apprécient l'humidité, telles que l'Aulne glutineux, le Frêne, le Saule. Quelques Peupliers y ont été plantés.

Dans ce boisement, vous aurez peut-être la chance de voir ou d'entendre au printemps le Loriot d'Europe, au chant si particulier ou encore le Rossignol philomèle, le Pigeon colombin (plus rare que son proche cousin le Pigeon ramier).

L'AULNE GLUTINEUX *(ALNUS GLUTINOSA)*

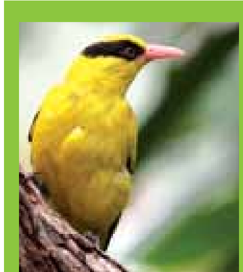


L'Aulne glutineux possède des feuilles vert foncé, grossièrement ovales. Son fruit ressemble à une petite pomme de pin. Il apprécie les sols humides et l'ensoleillement.

Il forme souvent le long des cours d'eau une ceinture arbustive appelée « ripisylve ».

L'Aulne est utilisé pour l'ébénisterie, les instruments de musique et parfois en ameublement.

LE LORIOT D'EUROPE *(ORIOLUS ORIOLUS)*



Malgré la coloration vive de son plumage (jaune et noir), le Loriot d'Europe n'en reste pas moins un oiseau discret et très difficile à observer.

Toutefois, son chant particulier trahit sa présence au printemps (un « luolio » ou « didelio » prononcé en un sifflement flûté).

Le Loriot d'Europe apprécie les boisements de feuillus, même peu étendus, pour peu que les arbres y atteignent une hauteur suffisante et qu'il y trouve quelques parties de sous-bois un peu dense.

Il est protégé par la réglementation française et nicheur commun en Île-de-France.

point n° 10 : Jachère florale

La Ville a fait l'acquisition de cette parcelle en 2009 avec pour but d'y aménager une zone favorable à la biodiversité et notamment aux insectes pollinisateurs.

Plusieurs aménagements ont donc été réalisés en 2010 : semis d'espèces végétales locales favorables aux insectes afin de créer une prairie fleurie, plantation d'une haie vive (Aubépine, Cornouiller, Noisetier, Sorbier, Églantier...) offrant refuge aux petits animaux, abri à insectes.





➲ **Points 11 à 13 :** *voir parcours 2, p. 18-19*/**Points 14 et 15 :** *voir parcours 1, p. 14-15*


fiches
espèces

acronymes

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature. Parmi ses actions, l'UICN liste notamment les espèces menacées de disparition dans le monde (Liste rouge).

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique. Il s'agit d'un inventaire de zones écologiquement intéressantes, sur la base de listes régionales d'espèces et de milieux « déterminants de ZNIEFF ».

DIREN : DIrection Régionale de l'Environnement. Anciennes antennes régionales du ministère en charge de l'environnement, qui aujourd'hui sont remplacées par les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), sauf en Île-de-France ou cette nouvelle structure s'appelle la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie (DRIEE).

CSRPN : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel : Instance de spécialistes, placée auprès du préfet de région et du président du conseil régional, qui peut être consulté pour des questions relatives à la connaissance, la conservation et la gestion du patrimoine naturel régional.

légende des tableaux

Espèce inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux : Les espèces d'oiseaux classées à l'Annexe I de la Directive Oiseaux sont celles d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte (espèces « prioritaires »).
La Directive oiseaux est, avec la Directive Habitats Faune Flore, une directive qui permet la mise en place du réseau Natura 2000 (réseau écologique européen).

Espèce inscrite à l'Annexe II ou IV de la Directive Habitats Faune Flore : Les espèces animales et végétales classées à l'Annexe II et IV de la Directive Habitats Faune Flore sont celles d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte (espèces « prioritaires »).
La Directive Habitats Faune Flore est, avec la Directive oiseaux, une directive qui permet la mise en place du réseau Natura 2000.

Liste rouge UICN des oiseaux nicheurs menacés en France : UICN, Liste rouge des espèces menacées en France – Oiseaux nicheurs de France métropolitaine, 2008.
Classement des oiseaux nicheurs de France selon leur statut de conservation :
- CR : en danger critique d'extinction
- EN : en danger
- VU : vulnérable
- NT : quasi-menacé
- LC : préoccupation mineure

Liste rouge UICN des amphibiens menacés en France : UICN, Liste rouge des espèces menacées en France – Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine, 2008.
Classement des Reptiles et Amphibiens de France selon leur statut de conservation : (Idem Oiseaux).

Espèces déterminantes de ZNIEFF en Île-de-France : DIREN IDF, CSRPN, Guide méthodologique pour la création de ZNIEFF en Île-de-France. Liste les espèces et milieux qui sont dits « déterminants » de ZNIEFF (dont la présence, parfois en fonction de certains seuils, peut justifier un classement d'une zone en ZNIEFF).

Rareté régionale : Le Marechal, Lessaffre, L'avifaune de Paris et de sa région, Delachaux et Niestlé, 2000. Ouvrage qui indique la rareté des espèces d'oiseaux en région parisienne :
- A : abondant
- TC : très commun
- C : commun
- PC : peu commun
- R : rare
- TR : très rare
- O : occasionnel

Protection nationale :
- Pour les Oiseaux : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.
- Pour les Amphibiens : Arrêté du 19 novembre 2007 fixant la liste des amphibiens et reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.
- Pour les Insectes : Arrêté du 22 juillet 1993 fixant la liste des Insectes protégés sur le territoire national et en Île-de-France.



Bruant jaune *Emberiza citrinella* (Linné, 1758)

Espèce présente à l'état sauvage en France métropolitaine


© Aliseq/B.Abraham

identification

Oiseau élancé doté d'une longue queue, il a une taille d'environ 17 cm. Le mâle ne se confond avec aucune autre espèce grâce à sa tête jaune soufre surmontée d'un peu de brun. Le dessus et le croupion sont brun roux, plus foncé sur le dos. La poitrine est jaune, devenant très pâle sur le ventre.
En été quand il fait chaud, le Bruant jaune est pratiquement le seul à continuer à chanter infatigablement.
Il est connu pour son chant monotone et mélancolique, constitué de phrases courtes, stéréotypées, de plus en plus aiguës, avec un final appuyé : « *tsi-tsi-tsi-tsi-tsi-thîh* ». Son chant est entendu dès février. À l'envol, il produit des cris secs, « *tzik ou tzuk et aussi tchit-tzut et tsiurr roulé* ».
Chant audible sur *http://www.oiseaux.net/oiseaux/bruant.jaune.html*

répartition

Espèce présente dans toute l'Europe.
En France, il niche partout sauf dans les Landes, le bassin de la Garonne, les côtes méditerranéennes et la Corse.
En Île-de-France, c'est un nicheur commun. À Maurepas, l'espèce est très localisée (partie agricole du territoire).

statut général et habitat

Le Bruant jaune vit dans les bocages ou les campagnes cultivées ouvertes avec des haies, des buissons, des bouquets. Il se rencontre aussi à la lisière des forêts, dans les clairières, tant que la végétation reste peu élevée et relativement clairsemée, en montagne jusqu'à 2 000 mètres.

reproduction

Le Bruant jaune est un nicheur tardif. La femelle construit son nid sur le sol ou à très faible hauteur (15-30 cm) au pied des haies ou sous des buissons. Elle fait 2 à 3 couvées par an de 3 à 4 œufs.

historique, tendances et menaces

Classé vulnérable sur la liste rouge UICN, ses effectifs ont fortement chuté en France entre 1989 et 2001 (-45 %). Cette tendance se confirme avec une diminution de 23 % depuis 2001.

mesures de protection et de gestion

Espèce inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux	Liste Rouge UICN des oiseaux nicheurs menacés en France	Espèce déterminante de ZNIEFF	Rareté régionale	Protection nationale
Non	Vulnérable	Non	Commun	Oui

Bruant zizi *Emberiza cirlus* (Linné, 1766)

Espèce présente à l'état sauvage en France métropolitaine



Identification

Avec une taille d'environ 16 cm, son apparence rappelle celle du Bruant jaune, à la différence de la couleur brun olive de son croupion (rousse chez le Bruant jaune).
Le mâle présente une face rayée typique : menton, haut de la gorge et trait sourcilier noirâtres, sourcil jaune, trait jaune reliant la base du bec aux parotiques, demi-collier jaune sur la partie basse de la gorge, large bande pectorale olive et rousse. Autant de caractères qui font qu'il est difficile de le confondre avec une autre espèce.
Le Bruant zizi est discret et furtif. Son cri de contact est un « *tzit* » fin et perçant ou un « *siiuy* » descendant. Son chant est un bref trille sec et monotone, assez métallique.
Chant audible sur *http://www.oiseaux.net/oiseaux/bruant.zizi.html*

Répartition

Espèce européenne présente au sud-ouest d'une ligne reliant l'Angleterre et la Bulgarie.
En France, le Bruant zizi se reproduit partout (jusqu'à 1 200 m d'altitude), mais il est rare ou absent au nord d'une ligne reliant l'estuaire de la Seine et les Vosges, ainsi que dans les Alpes-Maritimes.
Il est surtout sédentaire, mais les individus du nord-est et des zones d'altitude effectuent des mouvements migratoires vers le sud de la France, d'octobre à février-mars.
En Île-de-France, il est nicheur peu commun. À Maurepas, l'espèce est très localisée, on peut l'observer aux alentours du cimetière.

Statut général et habitat

Le Bruant zizi apprécie les plaines agricoles avec haies et arbres, les lisières boisées, les boisements épars.

Reproduction

Entre avril et juillet, 2 à 3 pontes se font dans un nid bien caché au cœur d'un buisson touffu, en général entre 50 cm et 1,5 m au-dessus du sol. Chaque ponte comporte 3 ou 4 œufs bleu-verts pâles, tachetés de gris et vermiculés de pourpre.

Historique, tendances et menaces

Ses effectifs sont en augmentation en France avec entre 1989 et 2001 (+68 %). Cette tendance se confirme depuis 2001 avec +18 %.

Mesures de protection et de gestion

Espèce inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux	Liste Rouge UICN des oiseaux nicheurs menacés en France	Espèce déterminante de ZNIEFF	Rareté régionale	Protection nationale
Non	Préoccupation mineure	Non	Peu commun	Oui

Decticelle bariolée *Metrioptera roeselii* (Hagenbach, 1822)

Espèce présente à l'état sauvage en France métropolitaine





Identification

Orthoptère appartenant à la famille des *Tettigoniidae* (Sauterelles), de teinte générale verte ou marron clair, il a une taille variant entre 14 mm et 18 mm.
La femelle se distingue du mâle grâce à son appendice abdominal en forme de sabre, présent à l'arrière du corps. Ce long appendice sert à déposer la ponte dans les tiges des végétaux.
Le chant moyennement sonore des adultes marque leur présence à plusieurs mètres, par un bourdonnement doux et régulier.

Répartition

Espèce présente dans la région Eurosibérienne (au nord jusqu'au Danemark et dans le sud de la Finlande, au sud jusque dans les Pyrénées ibériques, à l'est jusqu'en Sibérie).
En France, la Decticelle bariolée est présente presque partout (sauf dans les plaines méditerranéennes), jusqu'à 2000 m d'altitude.
À Maurepas, de nombreux individus ont été observés ou entendus dans les prairies proches du cimetière et les friches agricoles.

Statut général et habitat

Elle fréquente les lieux herbeux riches en graminées hautes, comme les prairies et certaines bordures de routes et de chemins. Ces milieux pouvant être indifféremment secs ou humides.

Reproduction

La femelle dépose sa ponte dans les tiges de certaines plantes telles que les ombellifères (plantes caractérisées par une inflorescence en forme d'ombelle) ou le Cirse maraîcher.
Les adultes vivent de juin à octobre.

Historique, tendances et menaces

Espèce commune en Île-de-France, elle reste cependant vulnérable.

Mesures de protection et de gestion

Espèce inscrite à l'Annexe II ou IV de la Directive Habitats Faune Flore	Espèce déterminante de ZNIEFF	Protection régionale	Protection nationale
Non	Oui	Non	Non





Demi-deuil *Melanargia galathea* (Linné, 1758)

Espèce présente à l'état sauvage en France métropolitaine


© Alisea/N.Moulin

Identification

Papillon de taille moyenne (longueur de chaque aile environ 23 à 30 mm). Chez les deux sexes, le dessus des ailes est blanc avec d'importantes taches noires. Chez le mâle, le revers de l'aile est blanc à taches grises, alors que chez la femelle, il est jaunâtre à taches brun pâle.
L'espèce vole de mi-mai à début septembre.

Répartition

Espèce européenne présente du nord de l'Espagne à l'Angleterre et à l'Asie mineure jusqu'en Russie.
En France, le Demi-deuil est très largement répandu, mais de manière plus localisée au nord de la Seine et à l'extrémité ouest de la Bretagne ; il est absent en Corse.
En Île-de-France, l'espèce est assez peu représentée, notamment dans un rayon de 20 à 25 km autour de Paris. À Maurepas, l'espèce est très localisée dans les prairies aux alentours du cimetière.

Statut général et habitat

Ce papillon évolue habituellement sur pelouses et prés-bois calcicoles des coteaux et des plateaux, dans les grandes clairières des forêts sablonneuses, sèches ou mésophiles. Sa chenille se nourrit de graminées, dont *Brachypodium*, *Bromus*, *Poa*, *Dactylis*, *Molinia*...

Reproduction

Les œufs sont déposés un à un dans la végétation et l'incubation dure entre 2 et 3 semaines. Les chenilles se nourrissent alors des feuilles de graminées, puis leurs chrysalides éclosent au printemps suivant.

Historique, tendances et menaces

En très forte régression en région parisienne, dans un rayon de 20 à 25 km autour de Paris. Il est assez menacé et déterminant de ZNIEFF en Île-de-France.

Mesures de protection et de gestion

Espèce inscrite à l'Annexe II ou IV de la Directive Habitats Faune Flore	Espèce déterminante de ZNIEFF	Protection régionale	Protection nationale
Non	Oui	Non	Non

Fauvette grisette *Sylvia communis* (Latham, 1787)

Espèce présente à l'état sauvage en France métropolitaine



Identification

Oiseau coloré d'environ 14 cm. Le mâle a la tête plus grise que la femelle, la poitrine rosée, le dos brun et les ailes brun foncé avec une tache rousse. La femelle est plus terne mais elle arbore également une gorge gris pâle et du roux sur les ailes. La queue est foncée avec une bordure blanche.
Son gazouillis est agréable, avec des strophes assez brèves mais vite répétées. La Fauvette grisette zinzinule.
Chant audible sur *http://www.oiseaux.net/oiseaux/fauvette.grisette.html*

Répartition

Espèce largement distribuée en Europe, jusqu'à l'Afrique du Nord au sud et au Centre de la Sibérie à l'est.
Migratrice, elle arrive en France courant avril et repart vers l'Afrique en août.
En Île-de-France, elle est très commune. À Maurepas, l'espèce est notamment présente en lisière du bois Prudhomme, aux alentours du cimetière et près du bassin de la Courance.

Statut général et habitat

La Fauvette grisette apprécie les haies, les buissons et les espaces ouverts, elle n'est donc pas un oiseau des jardins.

Reproduction

Les adultes construisent un petit nid en forme de cuvette dans les ronces ou les buissons épais. Fait d'herbe et souvent garni de crins de cheval, l'extérieur est décoré de duvets végétaux.
La ponte se fait de mai à juillet, avec 4 ou 5 œufs verdâtres ou chamois pâle marqués de gris et un maximum de 2 couvées par an.

Historique, tendances et menaces

La Fauvette grisette est une espèce dont le déclin est significatif sur le long terme (période 1989 à 2009), mais dont les effectifs sont stables depuis 2001. La tendance européenne est à l'augmentation.

Mesures de protection et de gestion

Espèce inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux	Liste Rouge UICN des oiseaux nicheurs menacés en France	Espèce déterminante de ZNIEFF	Rareté régionale	Protection nationale
Non	Quasi-menacée	Non	Commun	Oui

Grand Murin *Myotis myotis* (Borkhausen, 1797)

Espèce présente à l'état sauvage en France métropolitaine


© Aliséa/M.Renner

Identification

Il s'agit de l'une des plus grandes chauves-souris d'Europe, avec une envergure comprise entre 25 et 45 cm.
Sa longueur (tête et corps) est de 6,7 à 8,4 cm et son poids est compris entre 20 et 40 grammes. Les oreilles et le museau sont de couleur caramel clair, avec des nuances rosées à couleur chair. Les membranes des ailes sont marrons. Le pelage est généralement brun clair sur le dos contrastant avec le ventre presque blanc.

Répartition

Espèce présente en Europe ainsi qu'en Turquie. En France, l'espèce est peu commune bien qu'elle soit présente dans tous les départements hormis Paris et la petite couronne. Il s'agit davantage d'une espèce de plaine. À Maurepas, elle est observable dans les prairies autour du cimetière.

Statut général et habitat

Plutôt forestier, le Grand Murin fréquente aussi les pâturages, les prairies et cultures (de préférence fraîchement fauchées), où il vient se nourrir d'insectes. Il peut chasser loin de son gîte (10-15 km en moyenne).
Le Grand murin quitte son gîte environ 30 minutes après le coucher du soleil et le regagne environ 30 minutes avant le lever. Sa nourriture est principalement constituée de Coléoptères (Carabes).
Les gîtes où il passe la belle saison se trouvent principalement dans des sites chauds et secs, où la température peut atteindre plus de 35 °C (sous les toitures, dans les combles d'églises, les greniers…).
La période d'hibernation débute fin octobre et se termine début avril en fonction des conditions climatiques locales. Les gîtes d'hibernation sont des cavités souterraines (grottes, anciennes carrières, galeries de mines, caves) à température voisine de 7-12 °C et hygrométrie élevée.
Durant cette période, cette espèce peut former des essaims importants ou se tenir isolée dans des fissures.

Reproduction

L'accouplement a lieu dès le mois d'août et jusqu'au début de l'hibernation. En juin, après 46 à 70 jours de gestation, les femelles donnent naissance à un seul jeune, exceptionnellement deux. Les mâles sont alors exclus et solitaires. Les jeunes pèsent environ 6 g à la naissance, commencent à voler à 1 mois et sont sevrés vers six semaines.

Historique, tendances et menaces

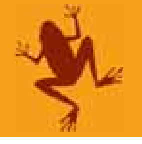
La fermeture des accès aux gîtes de reproduction et d'hibernation, la destruction de prairies, les pesticides et la fermeture des milieux de chasse sont autant de menaces pouvant être à l'origine de la régression de l'espèce. La méconnaissance des chauves-souris est aussi un facteur de régression, lorsqu'elle conduit des propriétaires à chasser ou détruire des individus présents dans des combles ou vieux bâtiments.

Mesures de protection et de gestion

Espèce inscrite à l'Annexe II et IV de la Directive habitats faune flore	Liste Rouge UICN des mammifères en France	Espèce déterminante de ZNIEFF	Protection nationale
Oui	Préoccupation mineure	Oui par la présence de sites de reproduction et d'hivernage	Oui

Grenouille agile *Rana dalmatina* (Fitzinger, 1838)

Espèce présente à l'état sauvage en France métropolitaine



© Aliséa/B.Abraham

Identification

De taille moyenne (entre 45 et 65 mm), la Grenouille agile offre un aspect général « élancé » avec un museau allongé de profil (en comparaison avec la Grenouille rousse qui a le museau court, d'aspect « busqué »). La coloration du dos et des membres est généralement brune-roussâtre ou grisâtre tachetée de sombre.
Le ventre est blanchâtre ou jaunâtre, rarement tacheté.
Les membres postérieurs très longs, permettent à la Grenouille agile de faire des bons de près de 2 mètres. C'est cette agilité qui lui a valu son nom.
Son chant discret est émis sous l'eau, généralement de nuit.

Répartition

Espèce européenne présente sur presque tout le continent, hormis les îles britanniques, le nord de la Scandinavie et la péninsule ibérique.
En France, la Grenouille agile est présente sur une large partie du pays, sauf en région Nord-Pas-de-Calais. Elle est très peu commune sur le pourtour méditerranéen.
En Île-de-France, l'espèce est encore commune. À Maurepas, elle fréquente les mares du bois de Maurepas.

Statut général et habitat

La Grenouille agile est une espèce de plaine, très forestière. Sa présence est généralement associée aux boisements et fourrés (forêts de plaine, boisements alluviaux, bocages). Elle se reproduit dans les mares forestières et parfois les étangs.

Reproduction

La période de reproduction débute, selon les endroits et les conditions climatiques, fin février/mars. Les adultes quittent leurs lieux d'hivernation pour rejoindre leurs lieux de reproduction (mares, fossés, étangs), parfois distants de plusieurs centaines de mètres. La période d'accouplement et de ponte est très courte (1 mois environ). Les têtards sortent de l'œuf environ 30 jours après la ponte.
La métamorphose entre stade larvaire (têtard) et stade juvénile dure environ 3 mois. Immédiatement après la reproduction, les adultes rejoignent des lieux où ils passent le reste du printemps et l'été (boisements, prairies). Ils ne sont donc dépendants de l'eau que sur une période très courte.

Historique, tendances et menaces

La fragmentation des habitats, la disparition des prairies humides, la dégradation des mares, mais aussi la construction de nouvelles routes et chemins forestiers (risques d'écrasements) sont autant de facteurs de régression de l'espèce.

Mesures de protection et de gestion

Espèce inscrite à l'Annexe IV de la Directive habitats faune flore	Liste Rouge UICN des amphibiens menacés en France	Espèce déterminante de ZNIEFF	Protection nationale
Oui	Préoccupation mineure	Non	Oui



Lézard des murailles *Podarcis muralis* (Laurenti, 1768)

Espèce présente à l'état sauvage en France métropolitaine



Identification

Le Lézard des murailles est un petit lézard plutôt aplati avec une collerette au bord généralement lisse. La majorité des individus sont brunâtres ou gris avec des motifs très variables sur le corps. Le ventre est souvent beige pâle ou blanchâtre, la plupart du temps avec un peu de rouge, rose ou orange, surtout chez les mâles. La longueur du corps varie de 5,2 à 7,5 cm, la queue fait 1,7 à 2,3 fois ce dernier et la longueur totale est de 17 à 21 cm. Il aime à se tenir au soleil sur les murs, pierriers ou en lisière de bois et de chemins.

Répartition

Espèce présente en Europe continentale.
En France, le Lézard des murailles est présent partout depuis le niveau de la mer jusqu'à 2000 m d'altitude en montagne, sauf en Corse. C'est le plus commun des lézards.
En Île-de-France, l'espèce est encore commune. À Maurepas, on peut l'observer le long de la lisière du bois de Maurepas.

Statut général et habitat

Espèce qui apprécie les vieux murs, tas de pierres, rochers, bords de chemins empierrés, zones sableuses, le ballast (voie de chemin de fer).
Le Lézard des murailles est diurne. Très vif et rapide, il est à la fois craintif et familier. Bon grimpeur, il s'expose au soleil en s'aplatissant contre les pierres. Son régime alimentaire est constitué principalement d'araignées et de divers insectes.
Son hibernation est très courte (novembre à mars) et peut être interrompue les jours de soleil.

Reproduction

Les accouplements commencent quelques semaines après la fin de l'hibernation. La femelle peut produire 2 à 3 pontes par année. Les œufs sont déposés dans un trou creusé par celle-ci dans le sol ou sous une pierre. La plupart des jeunes naissent entre la fin du mois de juillet et la mi-août

Historique, tendances et menaces

Bien qu'il soit largement répandu, le Lézard des murailles peut être potentiellement menacé.
La fragmentation des habitats et la gestion intensive des espaces verts, notamment dans les milieux urbanisés, peuvent être des facteurs de régression de l'espèce.

Mesures de protection et de gestion

Espèce inscrite à l'Annexe IV de la Directive habitats faune flore	Liste Rouge UICN des reptiles en France	Espèce déterminante de ZNIEFF	Protection nationale
Oui	Préoccupation mineure	Non	Oui



Libellule fauve *Libellula fulva* (Müller, 1764)

Espèce présente à l'état sauvage en France métropolitaine

Identification

Cette libellule de petite taille a un abdomen de 26 à 29 mm.
Le mâle, très différent de la femelle, présente un thorax velu brun foncé et un abdomen bleu, taché de noir après l'accouplement, tandis que la femelle est brune avec un abdomen marqué de triangles noirs.
À noter que les triangles foncés à la base des ailes des deux sexes permettent de les différencier d'autres libellules (l'Orthetrum réticulé et la Libellule déprimée). Elle se pose volontiers au sol ou sur le feuillage.

Répartition

Espèce répandue du sud de la France jusqu'au sud de l'Angleterre et de la Finlande, elle s'étend aussi à l'ouest de la Russie. Elle est absente en Scandinavie, dans les îles méditerranéennes (sauf Corse et Sardaigne), dans le sud de la péninsule ibérique et dans le sud de l'Italie.
En France comme en Île-de-France, elle est présente un peu partout, mais reste généralement peu courante. À Maurepas, de nombreux individus ont été observés sur les berges du bassin de la Courance, ainsi que dans les environs proches jusqu'au cimetière et à la station d'épuration.

Statut général et habitat

La Libellule fauve fréquente de préférence les étangs à roselières, ouverts ou intraforestiers, disposant souvent d'une alimentation permanente en eau.

Reproduction

L'accouplement a généralement lieu en vol et débute à la mi-mai, puis la femelle dépose ses œufs à la surface de l'eau. Les œufs éclosent cinq à sept semaines après la ponte. Les larves passent deux ans dans l'eau et muent une douzaine fois. La longévité au stade imaginal (dernier stade du développement chez les insectes) est très courte, environ 10 jours en moyenne. Les adultes volent de la mi-mai à la mi-juillet, avec un pic en juin.

Historique, tendances et menaces

Elle est globalement l'espèce la plus rare du genre Libellula. Son statut en Île-de-France sera à réévaluer. Elle est assez rare.

Mesures de protection et de gestion

Espèce inscrite à l'Annexe II ou IV de la Directive Habitats Faune Flore	Espèce déterminante de ZNIEFF	Protection régionale	Protection nationale
Non	Oui	Non	Non



Mésange charbonnière *Parus major* (Linné, 1758)

Espèce présente à l'état sauvage en France métropolitaine



Identification

Avec une taille d'environ 13,5 à 15 cm, c'est la plus grande des mésanges d'Europe. Elle est très facilement observable et aisément reconnaissable à ses couleurs, identiques chez les deux sexes : vert olive sur le dessus, jaune barré d'une bande noire sur le dessous, tête noire et joue blanche.
Espèce ubiquiste (que l'on peut trouver dans différents types de milieux) par excellence.
Elle chante dès la fin de l'hiver (à base « *ti-ta ti-ta ti-ta* » ou de « *ti-ti-ta ti-ti-ta ti-ti-ta* »). On dit que la mésange « zinzinule ».
Chant audible sur *www.oiseaux.net/oiseaux/mesange.charbonniere.html*

Répartition

Espèce européenne à large répartition, présente sur tout le continent mais aussi en Afrique du nord.
En France, la Mésange charbonnière est présente sur l'ensemble du territoire. On y trouve de nombreux individus sédentaires, hivernants, mais aussi des individus migrateurs (venus des pays de l'est et du nord de l'Europe) à l'automne et au printemps.
En Île-de-France et à Maurepas, l'espèce est abondante.

Statut général et habitat

Espèce à large choix de milieux, que l'on retrouve dans tous types de boisements, mais aussi dans les haies, vergers, parcs et jardins.

Reproduction

La Mésange charbonnière est cavernicole (niche dans des cavités). Elle affectionne les trous d'arbres et se laisse facilement tenter par des nichoirs mis à sa disposition. Elle niche même parfois dans des boîtes aux lettres ! Son nid est construit au tout début du printemps, à base de mousse, plumes, poils. Elle peut pondre jusqu'à 18 œufs et parfois réaliser deux pontes. Une fois éclos, les petits sont nourris d'insectes, de chenilles. C'est un hôte apprécié des jardins car elle les débarrasse des chenilles.

Historique, tendances et menaces

La Mésange charbonnière n'est pas une espèce menacée. Ses effectifs au niveau européen sont stables et en augmentation au niveau national. En Île-de-France, on note toutefois un léger déclin de l'espèce (-6 %) entre 2001 et 2009.

Mesures de protection et de gestion

Espèce inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux	Liste Rouge UICN des oiseaux nicheurs menacés en France	Espèce déterminante de ZNIEFF	Rareté régionale	Protection nationale
Non	Préoccupation mineure	Non	Abondante	Oui

Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus* (Linné, 1758)

Espèce présente à l'état sauvage en France métropolitaine



Identification

Petit passereau d'environ 12 cm. Son plumage est de couleur olive sur le dos et jaune sur le ventre. Le seul élément distinctif de son plumage est un sourcil crème, sans le secours du chant, une confusion est possible avec le Pouillot véloce.
Son chant est une cascade de notes descendant toute la gamme, accélérant sur la fin et résonnant de manière mélancolique « *fit fit fit sisisisisi tutudoïdeda* ».
Chant audible sur *http://www.oiseaux.net/oiseaux/pouillot.fitis.html*

Répartition

Présent partout en Europe sauf dans la zone méditerranéenne et aux latitudes de l'Islande.
En France, c'est un visiteur d'été (d'avril à septembre), qui niche dans les 3/4 nord du pays.
Il est présent en montagne jusqu'à 1 300 m.
En Île-de-France, c'est un nicheur très commun. À Maurepas, on le retrouve principalement dans le bois de Maurepas.

Statut général et habitat

Le Pouillot fitis vit dans les bois ou bosquets ainsi que dans les parcs et les jardins touffus.

Reproduction

Il construit son nid au sol, souvent dans une légère dépression sous des buissons. La femelle pond 5 à 7 œufs blancs légèrement mouchetés de rouge. L'incubation dure 13 jours. Le groupe familial, approvisionné par les deux parents, reste uni pendant deux semaines.

Historique, tendances et menaces

Au niveau national, ses effectifs ont été en déclin de 1989 à 2001 (-49 %), mais sont relativement stables depuis 2001. Cependant, le déclin de l'espèce se confirme à l'échelle régionale, avec une baisse de près de 60 % des effectifs.

Mesures de protection et de gestion

Espèce inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux	Liste Rouge UICN des oiseaux nicheurs menacés en France	Espèce déterminante de ZNIEFF	Rareté régionale	Protection nationale
Non	Quasi-menacée	Non	Très commun	Oui

Pouillot siffleur *Phylloscopus sibilatrix* (Bechstein, 1793)

Espèce présente à l'état sauvage en France métropolitaine



Identification

Petit passereau d'environ 12,5 cm, de couleur vert jaunâtre sur le dessus, blanc sur le dessous et jaune sur la poitrine.
Il se distingue par la présence d'un sourcil jaune.
Il apprécie de se tenir en haut des feuillages, ce qui ne facilite pas son observation.
Son chant typique (à base d'une série lente de « *dyu-dyu-dyu-dyu* » s'accélérant en un trille bruissant « *psit psit psit psitpsitpsitpsitsrrrrrrrh* ») lui a valu son nom.
Chant audible sur *www.oiseaux.net/oiseaux/pouillot.siffleur.html*

Répartition

Espèce européenne présente sur presque tout le continent, hormis le nord de la Scandinavie et la péninsule ibérique.
En France, le Pouillot siffleur est présent au printemps et en été sur les trois quarts nord de la France (sauf sur le littoral), ainsi qu'en Midi-Pyrénées. Il quitte la France dès la fin de l'été pour rejoindre ses quartiers d'hiver en Afrique équatoriale.
En Île-de-France, l'espèce est encore commune. On la retrouve dans quelques massifs boisés.
À Maurepas, elle fréquente une partie du bois de Maurepas.

Statut général et habitat

Espèce forestière exigeante en matière d'habitats. Elle fréquente principalement les futaies âgées et composées de Hêtres, Chênes, Charmes, dont le sous-bois est assez dégagé.

Reproduction

Le Pouillot siffleur niche au sol, dans des endroits peu végétalisés. Entre mai et juin, la femelle couve seule ses 5 à 7 œufs. Dès la naissance des petits, les deux parents se relaient pour l'élevage des jeunes qui se disperseront dès juillet.

Historique, tendances et menaces

Les effectifs du Pouillot siffleur ont fortement chuté en France entre 1989 et 2001 (- 65 %) et notamment en Picardie, Île-de-France, Bretagne. Depuis 2001, la tendance semble s'être un peu inversée.

Mesures de protection et de gestion

Espèce inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux	Liste Rouge UICN des oiseaux nicheurs menacés en France	Espèce déterminante de ZNIEFF	Rareté régionale	Protection nationale
Non	Vulnérable	Non	Commun	Oui

Robinier faux-acacia *Robinia pseudoacacia* (Linné, 1753)

Espèce invasive avérée, naturalisée en France



© Aliséa/B.Abraham

Identification

Arbre de la famille des *Fabaceae* (légumineuses) ne dépassant généralement pas 25 m de haut. Son tronc est gris-brun et son écorce est crevassée dans le sens de la longueur. Ses feuilles composées comprennent des folioles (petites feuilles qui constituent la feuille composée) ovales et ses fleurs, nectarifères, forment des grappes blanches odorantes.
Le Robinier faux-acacia est appelé, à tort, Acacia. Il est originaire d'Amérique du Nord. Il doit son nom au botaniste Jean-Robin, qui l'introduisit en France en 1601. Le premier individu est planté à Paris à cette date et à partir de là, de nombreux rejets ont permis la propagation de l'espèce.
La grande durabilité de son bois lui a valu d'être utilisé pour la réalisation de piquets de vignes, bois de mine et aujourd'hui encore comme piquets de pâtures.

Répartition

Dès son introduction, l'espèce s'est très vite propagée en France et en Europe. Elle est présente aujourd'hui à l'état spontané dans une grande partie de l'Europe, principalement méridionale et centrale.
En France, elle est présente sur tout le territoire.
En Île-de-France également, bien qu'un peu moins répandue en Seine-et-Marne. À Maurepas, on la retrouve à divers endroits (bois de Maurepas, bois Prudhomme).

Statut général et habitat

L'espèce est pionnière (s'installant la première sur un terrain sans végétation) et apprécie particulièrement les terrains laissés à l'abandon, les friches, mais aussi les talus routiers et ferroviaires. Elle recherche l'ensoleillement et ne se développe pas en terrains humides.
On la retrouve aussi en forêt, où, en quelques années, elle peut devenir l'espèce majoritaire.

Reproduction

La période de floraison s'étale de mai à juillet. La pollinisation est assurée par des insectes attirés par sa forte odeur (production du miel d'« acacia »). L'espèce produit de nombreuses graines qui permettent sa dissémination, mais de plus, elle est capable de drageonner abondamment (produire des rejets à partir des racines). Sa croissance est rapide. Elle est donc capable de se développer de manière très soudaine au détriment des autres espèces.

Historique, tendances et menaces

Depuis son introduction, l'espèce ne cesse de gagner du terrain. Elle n'est absolument pas menacée, sa présence est même une menace pour les espèces végétales et animales locales.
Elle est capable d'envahir des milieux jusque-là ouverts (sans couverture arbustive ou arborée).
Sa capacité à fixer au sol l'azote atmosphérique (c'est une légumineuse) occasionne d'importants bouleversements de la végétation au sol. Ainsi, à ses pieds, ne se développent plus que quelques espèces appréciant les sols riches, là où auparavant vivaient plusieurs dizaines d'espèces végétales.
Elle contribue donc à l'appauvrissement de la biodiversité.

Mesures de protection et de gestion

Aucune mesure de protection et/ou de gestion, il s'agit d'une espèce considérée comme invasive.



Rouge-gorge familier *Erithacus rubecula* (Linné, 1758)

Espèce présente à l'état sauvage en France métropolitaine



Identification

C'est une espèce solitaire, d'une taille d'environ 14 cm. Très facilement observable, il est aisément reconnaissable à sa face et sa poitrine rouge orangé, contrastant avec les parties inférieures blanchâtres. Le mâle et la femelle sont identiques.
Il chante presque toute l'année (à base « *tictictictic, tsîh fin et tsit… tsissit* »).
Chant audible sur *http://www.oiseaux.net/oiseaux/rougegorge.familier.html*

Répartition

Espèce européenne à large répartition, présente sur tout le continent, mais aussi en Afrique du nord.
En France, le Rouge-gorge familier est présent sur l'ensemble du territoire. Migrateurs partiels, quelques Rouges-gorges des pays nordiques passent l'hiver dans nos régions.
En Île-de-France et à Maurepas, l'espèce est abondante en zone rurale comme urbaine.

Statut général et habitat

Le Rouge-gorge familier fréquente les terrains boisés, forêts, taillis, bocages, parcs et jardins aussi bien dans les régions les plus isolées que dans les villes.

Reproduction

Son nid est construit dans les trous d'arbres et de murs, mais également dans les jardins et les haies.
Les adultes s'accouplent dès décembre. Ils font 2 à 3 couvées par an, de 5 à 7 œufs blancs avec des taches rouges.
Le Rouge-gorge familier se nourrit essentiellement d'insectes et de petits invertébrés, mais aussi de petites graines, de fruits et de baies. Il peut fréquenter les mangeoires en hiver.

Historique, tendances et menaces

Cette espèce n'est pas menacée. Ses effectifs sont en augmentation sur le long terme (+53 % entre 1989 et 2001). Depuis 2001, les indices de suivi montrent une diminution modérée (-9 %).

Mesures de protection et de gestion

Espèce inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux	Liste Rouge UICN des oiseaux nicheurs menacés en France	Espèce déterminante de ZNIEFF	Rareté régionale	Protection nationale
Non	Préoccupation mineure	Non	Abondant	Oui



Scorzonère des prés *Scorzonera humilis* (Linné, 1753)

Espèce présente à l'état sauvage en France métropolitaine

© Aliseo/B. Abraham

Identification

Plante herbacée vivace de la famille des *Asteraceae*, mesurant de 10 à 50 cm. Ses fleurs jaunes rappellent celles des Pissenlits.
La tige est dressée, creuse, un peu cotonneuse au sommet.
Les feuilles sont alternes, simples, entières, glabres, toutes à nervures parallèles.
La Scorzonère des prés est une plante dont les racines sont consommables en légumes (espèce proche du Salsifis).



Répartition

Présente dans presque toute l'Europe, on la retrouve également dans presque toute la France, sauf dans le midi où elle est plus rare.
L'espèce est assez peu présente en Île-de-France. À Maurepas, vous pourrez l'observer dans le bois de Maurepas.

Statut général et habitat

Il s'agit d'une espèce des marais, prés et bois humides.

Reproduction

La période de floraison s'étale de mai à juillet. La pollinisation est assurée par les insectes.
Les graines sont disséminées par le vent : chaque graine est surmontée d'une touffe de soies plumeuses qui facilite la dispersion. Ce mode de diffusion par le vent s'appelle l'« anémochorie ».

Historique, tendances et menaces

L'intensification de l'agriculture, le drainage, participent à la régression de l'espèce.

Mesures de protection et de gestion

L'espèce semble globalement menacée dans tout le bassin parisien et est inscrite sur la liste rouge des espèces menacées d'une région voisine (Haute-Normandie).



Silène penché *Silene nutans* (Linné, 1753)

Espèce présente à l'état sauvage en France métropolitaine



Identification

Plante vivace de la famille des *Caryophyllaceae*, elle mesure de 20 à 50 cm de haut. Ses tiges sont dressées, velues et collantes, avec des feuilles supérieures étroites (plus larges au niveau de la rosette). Les fleurs blanches, dont la corolle mesure entre 9 et 16 mm, sont parfumées, retombantes, avec des pétales longuement échancrés.
L'espèce doit son nom à son aspect « retombant ».

Répartition

Espèce présente en Europe, Caucase, Sibérie et Japon.
Elle se retrouve dans presque toute la France (sauf en Corse), à une altitude comprise entre 0 et 2 600 mètres.
L'espèce est présente dans la quasi-totalité des départements d'Île-de-France, mais reste peu représentée. À Maurepas, elle a été observée sur un ourlet sableux, en bordure du bois de Maurepas.

Statut général et habitat

Ce silène se développe dans les prés secs, ourlets, coteaux et rochers siliceux.

Reproduction

La période de floraison s'étale de mai à août. Les fleurs, qui ne s'ouvrent que le soir pour la nuit, sont pollinisées par les papillons de nuit. Le fruit est une capsule à plusieurs fentes de 12 mm environ.

Historique, tendances et menaces

Présent sur des ourlets, le Silène penché est localement menacé par l'anthropisation (transformation des milieux par l'homme, travaux le long des chemins par exemple) et les fauchages trop réguliers.

Mesures de protection et de gestion

L'espèce est peu représentée en Île-de-France, mais ne fait pas l'objet de mesures particulières de gestion ou de protection.



Tarier pâtre *Saxicola torquatus* (Linné, 1766)

Espèce présente à l'état sauvage en France métropolitaine



© Alisea/B.Abraham

Identification

Il mesure environ 12 cm. Le mâle est aisément reconnaissable du fait du fort contraste entre sa tête noire, son collier blanc et son poitrail orange vif à roux. La femelle a le dos et la tête beiges, elle est dépourvue de taches blanches sur le cou, la croupe ou le ventre, ces zones étant striées brun foncé beige.
Son chant est formé de brèves strophes aiguës et répétitives.
En cas d'inquiétude, le Tarier pâtre émet un sifflement bref et doux et un cri sec : « *yu-tèk, yu-tèk-tèk* ».

Répartition

Espèce présente dans la majeure partie de l'Eurasie, au Maghreb et dans le sud de l'Afrique.
Migrateur partiel, les sujets européens hivernent soit dans l'ouest du continent, soit au Maghreb après la traversée de la Méditerranée, tandis que ceux d'Asie se dirigent vers l'Inde et le sud-est.
En France, il est présent sur tout le territoire.
En Île-de-France, c'est un nicheur peu commun. À Maurepas, l'espèce est assez localisée aux alentours des prairies et du cimetière.

Statut général et habitat

Le Tarier pâtre apprécie les landes, prés, friches agricoles, tant qu'il y trouve des perchoirs (poteaux, arbustes). Cantonné à un territoire durant la saison de reproduction (entre avril et juillet), il a le reste de l'année un comportement dit erratique, se déplaçant au gré de la disponibilité de la nourriture.

Reproduction

Le nid est placé dans une cavité creusée en grattant le flanc d'un talus, au pied d'un buisson. La ponte est effectuée entre mai et juin. Les 5-6 œufs, bleus verts tachés de brun, sont couvés 2 semaines par la femelle. Il aime les larves, les araignées, les petites chenilles, les criquets et les insectes capturés au vol.

Historique, tendances et menaces

Le Tarier pâtre est une espèce commune en France, avec une population estimée entre 300 000 et 500 000 couples. Mais il est en régression de 20 % à 50 % depuis 1970. En plaine, le Tarier pâtre est menacé par l'intensification des pratiques agricoles et la destruction des milieux favorables.

Mesures de protection et de gestion

Espèce inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux	Liste Rouge UICN des oiseaux nicheurs menacés en France	Espèce déterminante de ZNIEFF	Rareté régionale	Protection nationale
Non	Préoccupation mineure	Non	Peu commun	Oui



trèfle d'eau *Menyanthes trifoliata* (Linné, 1753)

Espèce présente à l'état sauvage en France métropolitaine



© Alisea/B.Abraham

identification

Le Trèfle d'eau ne fait en réalité pas partie de la famille des trèfles, les fabacées. Il doit son nom à ses feuilles composées, à trois folioles (petites feuilles qui constituent la feuille composée), identiques à celles des trèfles.
C'est une plante aquatique vivace d'une hauteur de 30 cm, pour une longueur de 20 à 50 cm, de la famille des *Menyanthacées*.
Ses tiges sont épaisses, charnues, écailleuses, rampantes.
Ses feuilles, dressées au dessus de l'eau, naissent au sommet de la tige rampante. Elles sont engainantes, à long pétiole et composées de trois folioles ovales. Ses fleurs, blanches rosées, sont disposées en grappes.

répartition

Présent en Europe, Asie et Amérique, il se retrouve dans presque toute la France, sauf en région méditerranéenne.
L'espèce est présente en Île-de-France, sauf dans les secteurs fortement urbanisés (Paris, Seine-Saint-Denis et Hauts-de-Seine). À Maurepas, il se trouve au niveau de la mare aux biches.

statut général et habitat

Il s'agit d'une espèce de marais, prés tourbeux, mares peu profondes, etc. qui se développe particulièrement bien entre 0 et 30 cm de profondeur. Elle apprécie les endroits un peu ombragés.

reproduction

La période de floraison s'étale d'avril à juin mais la fleur est éphémère (flétrissement rapide).
Les fruits sont des capsules globuleuses, dont les deux valves s'ouvrent partiellement contenant des graines jaunes et lisses.

historique, tendances et menaces

En présence de Trèfle d'eau, il faut prendre soin, lors du curage de la mare, de ne pas détruire l'espèce. Ne pas curer trop régulièrement la mare non plus.

mesures de protection et de gestion

L'espèce est globalement menacée dans tout le bassin parisien et protégée dans les régions voisines (Haute-Normandie et Picardie).

utriculaire citrine *Utricularia australis* (Robert Brown, 1810)

Espèce présente à l'état sauvage en France métropolitaine

identification

Plante aquatique vivace de la famille des *Lentibulariaceae*, pouvant atteindre 60 à 80 cm de long. Les tiges et les rameaux flottants sont tous semblables. Les feuilles sont nombreuses, petites, à nombreux segments linéaires et denticulés, certains sont transformés en utricules d'environ 1 cm. La tige florifère est aérienne, dressée, de 10 à 20 cm de hauteur et présente des fleurs jaunes dont une partie est faiblement striée d'orangé.

répartition

Espèce présente dans presque toute l'Europe (sauf dans l'extrême nord) et au Maghreb.
En France, elle peut être retrouvée presque partout, mais de façon irrégulière.
L'espèce est présente en Île-de-France, sauf à Paris, dans les Hauts-de-Seine et le Val-d'Oise.
À Maurepas, elle se trouve au niveau de la mare aux biches.

statut général et habitat

Plante vivace sans racines, carnivore (elle capture larves et petits organismes unicellulaires avec ses « utricules », sortes d'« outres »), qui se développe dans les mares et étangs.

reproduction

La floraison a lieu entre juillet et août. Les graines formées en été ont la capacité de germer dans la vase au fond de l'eau. En automne, la plante donne naissance à des « bourgeons » ou hibernacles, qui lui permettent de passer l'hiver et d'effectuer une multiplication végétative (mode de reproduction sans phénomène sexuel).

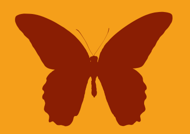
historique, tendances et menaces

En présence d'Utriculaire citrine, il faut prendre soin lors du curage de la mare de ne pas détruire l'espèce. Ne pas curer trop régulièrement la mare.

mesures de protection et de gestion

L'espèce est protégée en Île-de-France et déterminante de ZNIEFF.





Zygène de la filipendule *Zygaena filipendulae* (Linné, 1758)

Espèce présente à l'état sauvage en France métropolitaine



identification

Appartenant à la famille des *Zygaenidae*, ce papillon de nuit est actif le jour.
Reconnaissable grâce à 6 tâches rouges sur ses ailes antérieures, noires aux reflets légèrement bleus ou verts ; ses ailes postérieures sont rouges. Elle possède de longues antennes renflées au bout.
Son envergure est de 30 à 38 mm. Elle vole de mai à septembre.
Elle est dite « aposématique » car elle se signale, par ses couleurs (rouge et noire), comme toxique aux prédateurs tels que les oiseaux et les lézards. En effet, son corps contient du cyanure.

répartition

L'espèce est largement répandue en Europe en France et en Île-de-France.
À Maurepas, sa présence est très localisée, principalement dans les prairies autour du cimetière.

statut général et habitat

La Zygène de la filipendule se rencontre dans les endroits steppiques, les clairières, les lisières, les coupes forestières. Ses plantes hôtes (sur lesquelles l'espèce se développe principalement) sont les Coronilles, Trèfles, Lotiers, Veroniques, Filipendules...

reproduction

La femelle dépose ses œufs en petits amas sur les feuilles de divers végétaux, mais pas nécessairement sur celles des plantes hôtes. La chenille est jaune-verte. La nymphose (période pendant laquelle la chenille se transforme en papillon) s'effectue sur des brins d'herbe dans un cocon parcheminé, en forme de barque.

historique, tendances et menaces

C'est la plus répandue des zygènes franciliennes. Cependant, bien qu'autrefois très abondante partout en Île-de-France, elle est de nos jours en assez forte régression, avec un morcellement important de son aire de répartition.
Ce papillon est déterminant de ZNIEFF en Île-de-France.

mesures de protection et de gestion

Espèce inscrite à l'Annexe II ou IV de la Directive Habitats Faune Flore	Espèce déterminante de ZNIEFF	Protection régionale	Protection nationale
Non	Oui	Non	Non

Bibliographie

Ouvrages et sites internet utilisés pour la rédaction des guides et fiches

Ouvrages et études

BOURNERIAS Marcel, ARNAL Gérard, BOCK Christian, 2001, *Guide des groupements végétaux de la région Île-de-France*, BELIN, Paris

Collectif de L'ACEMAV, 2005, *Les amphibiens de France, Belgique et Luxembourg*, Parthénope, Biotope, Mèze

DUBOIS.P.J, LE MARECHAL.P, OLIOSO.G, YESOU.P, 2008, *Nouvel inventaire des oiseaux de France*, Delachaux et Niestlé

LAFRANCHIS.T, 2000, *Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg, et leurs chenilles*, Parthénope, Biotope, Mèze

MULLER.S, 2004, *Plantes invasives en France*, Publications scientifiques du Muséum, Paris

NATUREPARIF, 2010, Dossier de presse : *État de santé de la biodiversité en Île-de-France : les indicateurs oiseaux, chauves-souris et papillons*

SVENSON.L, 2010, *Le guide ornitho*, Delachaux et Niestlé

Sites Internet

www.oiseaux.net

www2.mnhn.fr/vigie-nature

